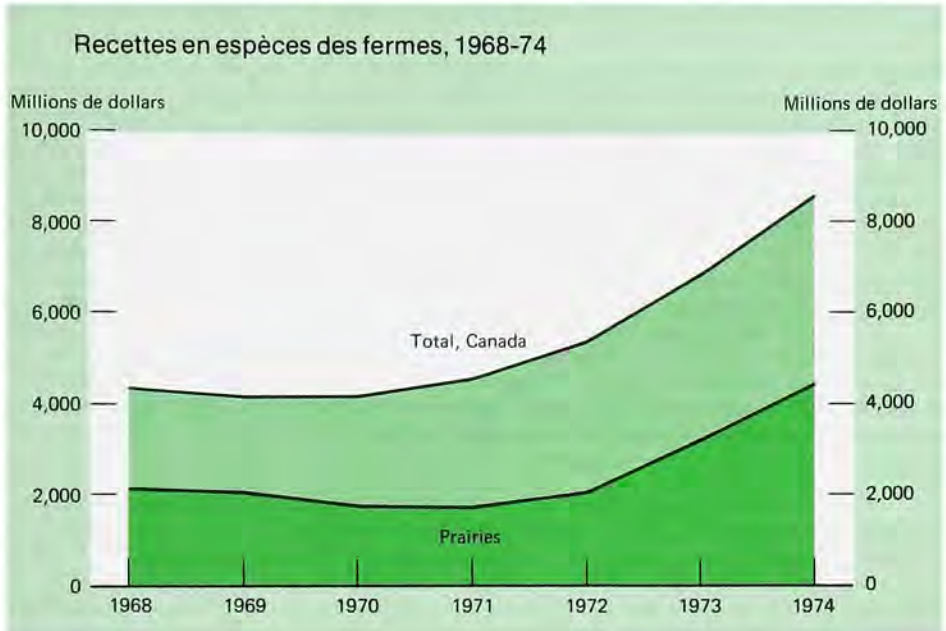




sont survenues dans les ventes des céréales de l'Ouest. Les recettes provenant des ventes de bétail n'ont pas été aussi élevées en 1974. Bien que les recettes provenant des produits laitiers, de la volaille et des œufs se soient accrues, on estime que la valeur des ventes de gros bovins et de porcs ont diminué en 1974 (tableau 11.2).

Les agriculteurs ont également reçu des paiements supplémentaires d'une valeur de \$24 millions en 1974, soit une diminution considérable par rapport au montant reçu en 1973 (\$72 millions). Ces paiements comprennent les montants versés aux termes de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, du Programme de réduction des stocks de blé (LIFT), du Programme de double tarif du blé, de même que les subventions en espèces versées aux agriculteurs du Québec et de l'Ontario en vertu du Programme concernant les dégâts causés par la pluie et aux agriculteurs de l'Alberta et de la Colombie-Britannique en vertu du Programme d'aide d'urgence aux provinces de l'Ouest. La somme des recettes en espèces provenant de l'exploitation agricole et des paiements supplémentaires en 1974 s'est établie à \$8,550 millions, soit 25.7% de plus que l'estimation de 1973 (\$6,801 millions).

Revenu net provenant de l'exploitation agricole. Statistique Canada prépare deux estimations différentes du revenu net des agriculteurs provenant de l'exploitation agricole. Le revenu net réalisé est obtenu en additionnant les recettes en espèces provenant de l'exploitation agricole, les paiements supplémentaires et la valeur des prestations en nature, et en déduisant les frais d'exploitation et d'amortissement. Cette estimation représente donc le revenu agricole dont les agriculteurs disposent pour leur subsistance, le paiement de leurs impôts et leurs investissements. La seconde estimation est le revenu net total, et on l'obtient en rectifiant le revenu net réalisé pour tenir compte de la variation des stocks de bétail et des grandes cultures dans les fermes entre le début et la fin de l'année. Cette dernière estimation sert à calculer la contribution de l'agriculture à l'élément «revenu» du système des comptes nationaux et à établir des comparaisons avec le revenu net des entreprises commerciales non agricoles (tableau 11.3).